



PROVINCE DE QUÉBEC  
VILLE DE POINTE-CLAIRE

DEMANDE DE PERMIS DE DÉMOLITION

Avis public est donné de ce qui suit :

1. Le **21 mars 2019, à 19h30**, dans la salle du conseil de l'hôtel de Ville de Pointe-Claire (451, boulevard Saint-Jean) le comité de démolition étudiera une demande concernant un programme de réutilisation du sol dégagé qui consiste en la construction d'un nouvel immeuble d'usage mixte de trois (3) étages, comprenant des locaux commerciaux au rez-de-chaussée et des unités d'habitations aux étages supérieurs, sur un site occupé par un immeuble existant de trois (3) étages et une portion du stationnement municipal adjacent, le tout visant la propriété située au 286, chemin du Bord-du-Lac—Lakeshore.
2. Les plans et documents relatifs à ce projet sont disponibles pour consultation au service d'urbanisme à l'hôtel de ville de Pointe-Claire (451, boulevard Saint-Jean), du lundi au vendredi de 8h30 à midi et de 13h à 16h30, à l'exception des jours fériés, et également sur le site Web de la Ville de Pointe-Claire au <https://www.pointe-claire.ca/fr/comite-de-demolition/>
3. Toute personne souhaitant s'opposer doit, dans les dix (10) jours de la publication du présent avis, faire connaître par écrit son opposition motivée auprès de la soussignée.

Donné à Pointe-Claire, ce 27<sup>e</sup> jour de février 2019.

PROVINCE OF QUEBEC  
CITY OF POINTE-CLAIRE

APPLICATION FOR A DEMOLITION PERMIT

Public notice is hereby given of the following:

1. On **March 21<sup>st</sup>, 2019, at 7:30 p.m.**, in the Council room of Pointe-Claire City Hall (451 Saint-Jean Boulevard) the Demolition Committee will review an application concerning a programme for the reutilization of the vacated land, which consists of the construction of a new three (3) storey mixed-use building with ground floor commercial premises and dwelling units on the upper floors, on a site which is occupied by an existing three (3) storey building and a portion of the adjacent municipal parking lot, with regards to the property located at 286, Bord-du-Lac—Lakeshore Road.
2. The plans and documents related to this project are available for consultation at the Planning Department at Pointe-Claire City Hall (451 Saint-Jean Boulevard), from Monday to Friday from 8:30 a.m. until noon and from 1:00 p.m. to 4:30 p.m. with the exception of Holidays and also on the City of Pointe-Claire website at <https://www.pointe-claire.ca/en/demolition-committee/>
3. Any person wishing to oppose must, within ten (10) days of the publication of the present public notice, make his reasoned opposition known in writing to the undersigned.

Given at Pointe-Claire this 27<sup>th</sup> day of February 2019.

Danielle Gutierrez, OMA  
Assistante greffière / Assistant City Clerk